



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

Liberté
Égalité
Fraternité

Mesdames, Messieurs
les professeurs d'Histoire - Géographie
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Besançon, le 1^{er} septembre 2022

1/5

Lettre de rentrée des IA-IPR d'Histoire-Géographie

Chères collègues, chers collègues,

Nous espérons au préalable que vous avez passé de belles vacances d'été. Nous souhaitons la bienvenue aux collègues notamment aux professeurs – stagiaires ou titulaires – entrant dans l'académie. Nous félicitons celles et ceux qui ont réussi les concours de recrutement internes et externes. Ce courrier nous permet de vous remercier collectivement pour votre engagement au cours de l'année 2021-2022. A l'aube de cette année scolaire, que nous espérons plus sereine, l'équipe de l'inspection pédagogique régionale vous souhaite une bonne rentrée.

Rectorat

**Inspection pédagogique
régionale**

**Carole MAILLEY
Sylvain GLAND
IA-IPR
d'Histoire-Géographie**

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

Mél.

carole.mailley@ac-besancon.fr
sylvain.gland@ac-besancon.fr

**10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex**

L'équipe d'inspection d'histoire-géographie

L'équipe d'inspection d'histoire-géographie de l'académie a été profondément renouvelée avec le départ de Françoise CLAUS (octobre 2021) et de Gilles BULABOIS à l'issue de l'année scolaire 2021-2022. Nous leur sommes reconnaissants de la dynamique qu'ils ont su impulser à nos disciplines au cours des quinze dernières années pour accompagner les réformes que nous avons connues. Nous leur souhaitons une belle continuation dans leurs activités de retraités.

Nous travaillerons en collégialité avec Carole MAILLEY qui rejoint l'équipe d'inspection d'histoire-géographie. Vous pouvez nous contacter aux adresses académiques suivantes :

carole.mailley@ac-besancon.fr
sylvain.gland@ac-besancon.fr

Par téléphone : secrétariat des IA – IPR : 03 81 65 49 33

Pour nous aider dans l'exercice de nos fonctions, l'équipe des chargés de mission s'est également renouvelée et étoffée : Claire DUPANLOUP a souhaité se recentrer sur ses activités d'enseignante après une dizaine d'années à accompagner notamment la politique académique EDD ou les contractuels. Qu'elle soit vivement remerciée de son implication sans faille. Lise RENARD, Elvina GROSSIORD et Sophie SBAFFO nous rejoignent et travailleront aux côtés de Jean-Pierre COSTILLE qui poursuit ses missions, notamment de formateur associé à l'INSPÉ.

Mme Catherine PRIEUR sera désormais notre interlocutrice auprès de la nouvelle EAFC, succédant à Claire VIONNET qui a souhaité reprendre ses activités d'enseignante en lycée. Nous la remercions de son grand professionnalisme et de son efficacité dans le suivi des formations au cours des années passées.

Philippe SALLET demeure notre interlocuteur académique pour le numérique éducatif et webmestre du site académique histoire-géographie-EMC.

Ces collègues bénéficient de toute notre confiance. Leur très grande fiabilité et leurs compétences unanimement reconnues nous sont à tous extrêmement précieuses.

Nous souhaitons **remercier tous les enseignants qui contribuent à l'animation de nos disciplines dans l'académie** :

- Les professeurs participant aux différents groupes de travail qui produisent, en direction des professeurs d'histoire-géographie de l'académie, des outils et

documents de formation de grande qualité.

- Les professeurs tuteurs qui accueillent et accompagnent les professeurs stagiaires ainsi que les formateurs intervenant en formation continue ou en formation initiale.
- Les professeurs qui accueillent des étudiants de Master 1 et 2.
- Les enseignants d'histoire-géographie qui sont missionnés au sein des services éducatifs des institutions culturelles, en lien avec la DRAÉAC.
- Enfin, les enseignants qui ont contribué aux jurys d'examen de la session 2022.

Sans vous, sans votre investissement, la dynamique de nos disciplines ne pourrait être assurée.



Orientations de travail en Histoire et Géographie dans l'académie de Besançon

2/5

La circulaire de rentrée du 29 juin 2022 évoque « une école engagée pour l'excellence et la maîtrise des savoirs fondamentaux, l'égalité, la mixité, l'inclusion et le bien-être des élèves ». A l'automne, des réflexions collectives associant les partenaires de l'école seront engagées au sein des équipes à partir du projet de leur établissement, afin qu'elles puissent identifier leurs atouts, leurs difficultés et leurs besoins. Dans cette perspective et dans la continuité des réformes mises en oeuvre ces dernières années, les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place dans cette réflexion. Pour en savoir plus : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo26/MENE2219299C.htm>

Pour le collège : poursuite de l'accompagnement et de la mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire

Suite aux échanges avec les professeurs de collège — notamment lors des rendez-vous de carrière — il nous avait paru important d'organiser **un temps de formation consacré au renouvellement des approches des programmes d'histoire-géographie**, sept ans après la mise en œuvre de la réforme du collège : réflexion sur la gestion des programmations, les fils directeurs des thèmes et des séquences, sur la mise en activité des élèves, la trace écrite et la question de l'évaluation. Ainsi, la formation institutionnelle mobilisant un ou deux professeurs par collège, qui avait été reportée du fait de la crise sanitaire, aura lieu à l'automne dans les treize réseaux d'éducation.

Pour le lycée : parachever la réforme du lycée et notamment de l'évaluation.

Depuis la rentrée 2021, la partie « contrôle continu » du baccalauréat a été réorganisée. Si le français, les deux enseignements de spécialité suivis en Terminale, la philosophie et le grand oral sont évalués sous la forme d'une épreuve finale, le contrôle continu concerne les langues vivantes, l'histoire-géographie, l'éducation physique et sportive, l'enseignement scientifique, l'enseignement de spécialité suivi en Première et l'enseignement moral et civique. Les notes pour ces matières sont établies sur la base de la moyenne générale issue des moyennes annuelles des bulletins scolaires du cycle terminal (voir les modalités d'évaluation précises dans le [BO n°30 du 29 juillet 2021](#)). Un bilan des projets d'évaluation dans le cadre de chaque lycée est prévu dans le courant du mois de septembre 2022.

- Pour le collège et le lycée :

- **En EMC, une formation institutionnelle concernant collèges et lycées** est également prévue à partir de l'hiver prochain et se déploiera pendant les deux années qui viennent, afin de revenir sur la mise en œuvre de cet enseignement : au collège, renouveler les approches dans le cadre des progressions de cycle ; au lycée, réfléchir à la mise en œuvre des programmes et à la prise en charge de l'EMC dans le cadre du baccalauréat.
- **En 2022-2023, la mise en œuvre des réformes, des programmes et la question de l'évaluation demeurent au cœur des priorités.** Il s'agit d'autant de leviers pour engager la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles au collège comme au lycée. Parmi les axes de réflexion :
 - Renouveler les approches des programmes d'histoire-géographie au collège.
 - Renouveler les approches en enseignement moral et civique au collège et au lycée.
 - Accompagner les nouvelles modalités du contrôle continu dans le cadre du baccalauréat.
 - Accompagner la préparation des épreuves des examens (en collège : DNB ; en lycée : épreuve de la spécialité histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, Grand oral) pour lesquelles un bilan de la session 2022 vous sera

adressé à l'automne

- Participer à « devoirs faits » et donc s'interroger sur la question du travail personnel de l'élève dans et hors la classe.
- Poursuivre la réflexion sur les usages du numérique.
- Développer le travail en interdisciplinarité pour contribuer au parcours citoyen, au parcours d'éducation artistique et culturelle, au parcours avenir...

Nous vous engageons à **travailler en équipe** et à mutualiser vos outils, vos programmations, vos évaluations. Nous vous invitons également à vous mettre en relation avec les professeurs des services éducatifs pour travailler autrement avec les élèves, à partir de sites et de documents, lorsque les sujets étudiés s'y prêtent.



Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs

a) PPCR

Les professeurs concernés par les rendez-vous de carrière en 2022-2023 ont déjà été informés par la Division des Personnels Enseignants du Rectorat. Nous vous rappelons le protocole :

3/5

- Un message vous est adressé via l'application SIRHEN **sur votre messagerie professionnelle** au moins quinze jours calendaires avant la date du rendez-vous de carrière (hors période de vacance de classe). Ce message précise les dates et horaires des deux temps de ce rendez-vous : inspection et entretien avec l'inspectrice/l'inspecteur ; entretien avec le chef d'établissement. **Ce message inclut un lien sur lequel vous devez cliquer afin de valider le rendez-vous de carrière.**

- Afin de préparer votre rendez-vous, vous pouvez **renseigner le document de référence de l'entretien** et le retourner à l'inspectrice/l'inspecteur quelques jours avant le rendez-vous de carrière. Ce document est téléchargeable sur la page du ministère dédiée : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>. En complément, **vous pouvez également préparer les documents suivants :**

- le cahier de textes de la classe dans laquelle vous êtes inspecté(e) ;
- les programmations annuelles des classes dans lesquelles vous enseignez (y compris en EMC ; progressions de cycles en EMC pour le collège) ;
- les supports d'évaluation et les résultats obtenus par les élèves dans les différentes classes ;
- le manuel et les documents utilisés par les élèves pendant la séance ;
- quelques cahiers ou supports de travail des élèves pour l'entretien, et tout autre document que vous souhaiteriez porter à la connaissance de l'inspectrice/inspecteur.

A la fin de l'année scolaire un message de l'application SIRHEN vous indiquera l'accès possible à la grille d'évaluation renseignée par les deux évaluateurs et à l'appréciation portée par chacun d'eux.

Toutes les informations relatives au rendez-vous de carrière sont disponibles sur le site du ministère :

<http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

b) Autres formes d'accompagnement

Nous poursuivons par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation. Dans cette optique, en dehors du protocole PPCR, nous sommes disponibles pour rencontrer les collègues désirant échanger sur leurs pratiques et leurs projets.

c) Promotions

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle, échelon spécial...), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans les limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Quelques informations importantes en ce début d'année

a) Programme académique de formation de l'EAFC

Concernant la formation continue, le programme académique de formation (PRAF) présentera cette année quelques nouveautés : en particulier, en plus des traditionnelles actions de formation ponctuelles, il sera possible de s'inscrire à des parcours permettant de développer, dans la durée et de manière plus approfondie, des compétences professionnelles sur des champs ciblés. La présentation de l'offre sera accessible sur la page EAFC du site de l'académie à la fin du mois de septembre 2022. Elle sera organisée en cycles : pour les professeurs, un cycle métier "professeurs du second degré" centré sur les compétences de l'enseignant et dans lequel se trouveront les formations relevant des disciplines et spécialités ; et une série de cycles visant des questions professionnelles partagées sur des thématiques transversales. Un cycle spécifique présentera toutes les offres liées à la carrière (concours, certifications, mobilités...) et au développement personnel (bien-être, qualité de vie au travail, santé au travail, prévention des risques psycho-sociaux...). Cette présentation vise à permettre une exploration plus facile et plus complète de l'offre par chacun. Par un système d'abonnement, vous pourrez sélectionner les formations qui vous intéressent et, ainsi, recevoir des informations vous permettant de vous inscrire à celles que vous retiendrez. Néanmoins dès avant cette mise en ligne sur la page de l'EAFC, l'application GAIA bleu (widget "GAIA indiv" accessible à partir du portail PRATIC) permet comme par le passé d'explorer l'offre par mots-clés et de procéder d'ores et déjà aux inscriptions individuelles¹. Celles-ci ne seront plus limitées par des dates de campagne et il sera possible de s'inscrire tout au long de l'année. Le cas échéant, vos abonnements vous informeront des dates de mise en œuvre des modules et de la nécessité de vous inscrire aux formations auxquelles vous serez abonnés, lorsque vous ne l'aurez pas fait. Dès que l'offre sera publiée sur sa page, l'EAFC organisera des webinaires et un parcours M@gistère vous accompagnant sur ces nouvelles procédures de consultation et d'inscription.



4/5

Quoi qu'il en soit, nous vous rappelons l'importance de participer régulièrement à la formation continue. **Outre les formations proposées en histoire-géographie et enseignement moral et civique dans le cycle « Professeurs du second degré », nous vous invitons à consulter et à vous abonner aux formations offertes dans les autres cycles transversaux** (notamment « Valeurs de la République, Laïcité » ou « Éducation artistique et culturelle »).

Sauf cas de force majeure (et dans ce cas il est nécessaire d'en informer l'EAFC), il est impératif de participer aux stages pour lesquels vous vous êtes inscrits et d'assister aux réunions institutionnelles pour lesquelles vous avez été désignés par l'Inspection Pédagogique Régionale ou par votre chef d'établissement.

b) Concours internes

L'inscription aux différents concours internes s'effectuera durant l'automne 2022. Nous vous recommandons d'être attentifs aux dates de clôture des inscriptions. Des formations académiques vous permettent de vous y préparer efficacement : parcours EAFC CAPES interne/CAER, formation à l'agrégation interne en partenariat avec l'université. Nous vous encourageons à vous y inscrire afin d'optimiser vos chances de réussite.

c) Certifications complémentaires

L'inscription aux certifications complémentaires (DNL, arts (histoire des arts, cinéma audiovisuel,...), Langue et Culture de l'Antiquité,...) s'effectuera aux alentours des vacances de la Toussaint.

d) Colloques disciplinaires et concours

- **Le Festival de Géographie de Saint-Dié** se tiendra du 30 septembre au 2 octobre 2022 sur le thème du « Déserts » ; le Portugal sera le pays mis à l'honneur. L'avant-programme est consultable à l'adresse suivante : https://www.fig.saint-die-des-vosges.fr/images/00_Homepage/actu_2022/avant-programme-2022.pdf

Comme ces dernières années, le programme académique de formation (PRAF) 2022-2023 vous offre la possibilité de participer au FIG. Vous devez pour cela vous inscrire afin d'obtenir un ordre de mission (sans remboursement de frais). Le tutoriel joint à cette Lettre de rentrée vous présente la procédure dans « GAIA bleu ».

¹ Voir l'exemple de l'inscription au FIG de Saint-Dié qui figure dans le tutoriel joint à cette Lettre de rentrée 2022.

- **La 22^e édition des Rendez-Vous de l'Histoire aura lieu à Blois**, du 5 au 9 octobre 2022 sur le thème « *La mer* ». Le programme complet est disponible le site : https://rdv-histoire.com/programme?field_evt_start_date_2=All&category=All&location=All&page=1

- **Concours de la Résistance et de la Déportation** : le thème retenu pour l'année 2022-2023 est « *L'École et la Résistance : des jours sombres aux lendemains de la Libération. (1940-1945)* ». Comme chaque année, l'un des stages du Programme Académique de Formation, et le service éducatif du Musée de la Résistance et de la Déportation vous accompagneront dans la préparation du concours avec vos élèves.



5/5

e) Communication institutionnelle

Compte-tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de consulter votre boîte électronique académique (@ac-besancon.fr). Les informations institutionnelles relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR, aux programmes ou aux examens s'effectueront uniquement par ce canal. Pour que ces courriels puissent vous parvenir, celle-ci doit être régulièrement vidée, y compris lorsque les courriels académiques sont basculés sur une boîte personnelle.

Attention : depuis la crise ukrainienne, des filtres sur les serveurs académiques peuvent rejeter certaines adresses privées pour des raisons de sécurité informatique.

Par ailleurs, nous vous incitons à vous inscrire à la **liste de diffusion académique, destinée aux professeurs d'histoire-géographie souhaitant recevoir des informations sur la vie de nos disciplines autres que les informations institutionnelles**. Cette inscription s'effectue aisément via le lien suivant :

<https://sympa.ac-besancon.fr/sympa/subscribe/liste.informations.hg>

Pour faciliter la fluidité des contacts avec les équipes des établissements, nous invitons enfin les coordonnateurs de discipline à renseigner le document collaboratif suivant :

<https://cloud-aca.ac-besancon.fr/index.php/s/j5mqfmC8H7cSCYi>

En vous renouvelant notre entière confiance et en vous assurant de notre entier soutien, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année scolaire avec vos élèves.

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Carole MAILLEY

carole.mailley@ac-besancon.fr

Sylvain GLAND

sylvain.gland@ac-besancon.fr